

Avis aux termes de l'article 12

Renseignements supplémentaires requis pour respecter les modalités d'homologation conditionnelle

Nom du produit : INSECTICIDE SUCCESS 480SC NATURALYTE

Numéro d'homologation : 26835

Numéro de demande : 2006-7621

Numéro de l'ARLA : 1434064

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de validité de l'homologation conditionnelle prenant fin le **31 décembre 2007**, et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le **1^{er} juin 2007**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

Tel qu'il est mentionné dans la lettre du 25 août 2003 (adressée à Sexsmith par Saunders), les données soumises précédemment étaient insuffisantes pour accorder l'homologation complète. En réponse aux exigences précisées en matière de données pour assurer la transition de l'homologation conditionnelle à l'homologation complète, deux études d'efficacité ont été soumises à l'appui de l'utilisation de L'INSECTICIDE SUCCESS 480SC NATURALYTE pour lutter contre les populations larvaires estivales de la tordeuse à bandes obliques (TBO) dans les pommiers, à une dose de 87 g m.a./ha. Cela dit, les données exigées pour établir la plus petite dose efficace ou les données sur l'efficacité vis-à-vis les populations larvaires estivales de la TBO n'ont pas été soumises. Les données sur l'efficacité exigées en vue de l'homologation complète n'ont pas été présentées. Les exigences en matière de données pour la conversion du statut d'homologation conditionnelle à celui d'homologation complète sont précisées de nouveau plus bas.

De plus, l'ARLA a appris que d'autres données sont attendues par l'Outdoor Residential Exposure Task Force (ORETF), ce qui pourrait modifier la méthode actuelle utilisée pour les évaluations post-traitement du gazon en plaques. L'ORETF a indiqué que les nouvelles données laissent entendre que la méthode actuelle pour évaluer l'exposition post-traitement au gazon en plaques sous-estime l'exposition réelle. Par conséquent, l'ARLA ne peut pas accorder l'homologation complète de L'INSECTICIDE SUCCESS 480SC NATURALYTE tant qu'elle n'aura pas reçu et examiné les données de l'ORETF. L'ARLA devait recevoir ces données pour le 1^{er} décembre 2003.

CODO : 10.2.3.3
Titre : Efficacité

- Données requises :**
1. Des études sur l'efficacité réalisées sur des pommiers du Canada ou de régions représentatives du nord des États-Unis sont requises pour établir la plus petite dose efficace pour lutter contre la tordeuse à bandes obliques. Au moins deux essais concluants sont nécessaires pour les populations hivernantes et estivales de la TBO. Ces essais doivent inclure des comparaisons entre une gamme de doses d'application (p. ex., 25, 50 et 87 g m.a./ha) afin d'établir la plus petite dose efficace. Chaque essai doit inclure un témoin non traité et un produit commercial de comparaison. Une évaluation (p. ex., par échantillonnage du nombre de larves) doit être effectuée après chaque application, et les populations doivent également être évaluées avant le traitement afin d'établir la pression parasitaire. Les populations larvaires initiales doivent être suffisamment élevées pour fournir une évaluation concluante quant aux traitements. Les études doivent être menées conformément aux « Lignes directrices concernant l'efficacité des produits phytosanitaires » (PRO2002-01).
 2. Success 480SC Naturalyte agit par contact cutané et par voie orale; il n'a aucune action systémique. Par conséquent, la concentration de la matière active (ou grammes de matière active par volume d'eau) nécessaire pour lutter contre la tordeuse à bandes obliques devrait être uniforme d'un essai à l'autre, à condition que la couverture soit adéquate. Le débit et la méthode de pulvérisation doivent être précisés.